

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 4 février 2025

Délibération n° 09 - 2025 relative au dossier de demande d'accréditation de l'INSPE pour la période 2025-2029

Vu le code de l'éducation,

Vu la délibération n°05-2025 de la commission de la formation et de la vie universitaire relative au dossier de demande d'accréditation de l'INSPE pour la période 2025-2029,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le dossier de demande d'accréditation de l'INSPE pour la période 2025-2029.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	21
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,

le 05/02/2025



La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Dossier accréditation INSPE

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 07.02.25

Document mis en ligne le :